

MAIRIE

2019

Accueil



vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie



direction
générale
des enseignements



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

ÉDITO

Édito

La Nouvelle-Calédonie fait de l'éducation une priorité pour son développement économique, social et culturel. Avec 70 000 élèves et près de 5000 enseignants, cette collectivité en pleine construction affirme la place décisive occupée par sa jeunesse et la formation.

L'objectif de cet annuaire des services de l'éducation en Nouvelle-Calédonie va bien au-delà d'un livret d'accueil pour la centaine d'enseignements et à son encadrement. En offrant une vue synthétique de l'appareil de formation calédonien, il permet à chacun de se repérer et de nouer des relations utiles pour rapidement évoluer dans ce territoire de 18 000 km² et 250 000 habitants répartis dans trois provinces et trente trois communes.

Depuis le 1er janvier 2012, la Nouvelle-Calédonie exerce la compétence de l'enseignement, exception faite de l'université. Ce transfert s'accompagne d'une réorganisation en profondeur, progressive mais déterminée, vers plus de réactivité dans des prises de décisions, meilleure adaptation aux contraintes et aspirations locales, plus grande performance des formations. Grâce à une mise à disposition globale et gratuite et à l'organisation du vice-rectorat en service unique, l'ÉTAT apporte la garantie de ses moyens, de ses diplômes, de la qualité des enseignements.

Enseigner et servir en Nouvelle-Calédonie confère des devoirs exceptionnels. Outre l'engagement à faire œuvre utile pour l'accroissement du niveau général de formation, il est attendu un engagement humaniste pour agir au mieux des besoins locaux en vue de promouvoir les futurs cadres qui assureront le développement équilibré et durable de la Nouvelle-Calédonie.

Le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie,
Directeur général des enseignements,
Patrick DION

SOMMAIRE

Sommaire

INFORMATIONS PRATIQUES

- 6** Considérations générales
- 8** Votre voyage en Nouvelle-Calédonie
- 14** Accueil et logement
- 15** Le coût de la vie
- 16** Hôtels, Motels et Gîtes
- 22** Rémunérations - Impôts - Banques
- 26** Couverture sociale
- 27** Congès et recrutement
- 30** Téléphone et Poste
- 32** Santé
- 36** Véhicules
- 38** Douane

SCOLARITE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

- 39** L'année scolaire
- 43** Implantation des établissements publics du 2nd degré
- 46** Les collèges publics
- 52** Les collèges privés
- 54** Les lycées publics
- 57** Les lycées professionnels publics
- 60** Les antennes de lycée professionnel annexées
- 61** Les lycées & lycées professionnels privés
- 63** L'enseignement supérieur
- 68** Les autres établissements de formations
- 72** L'organigramme du vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

- 76** Géographie
- 83** Histoire
- 97** Les Institutions en Nouvelle-Calédonie
- 100** Économie
- 106** Loisirs et culture